

tenue par Monsieur DELESALLE, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame GERMAIN, Greffière

08 heures 00

02)	DOSSIER N° 2600271	RAPPORTEUR: Monsieur Hubert DELESALLE
Titre de l'affaire	REFERE SUSPENSION demande la suspension de l'application de la décision n° 072075125505 de la DSF la déclarant redevable de la somme de 5 397 192 F.CFP au titre de la TGC	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	IMPACT E-MEDIA	FROMENT - MEURICE & ASSOCIÉS
Défendeur	GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	

Arrêté le 27/04/2026

Le juge des référés, H. Delesalle

